

Dispositifs de gouvernance appropriés pour soutenir le Repère de référence géodésique mondial :

Exposé de position du groupe de travail sur la gouvernance du sous-comité sur la géodésie de l'UN-GGIM



Photo: Björn-Owe Holmberg



Sommaire

Le Repère de référence géodésique mondial (Global Geodetic Reference Frame - GGRF) est en grave danger de dégradation en raison d'une infrastructure vieillissante, d'une coordination et d'un financement insuffisants et de la diminution des ressources humaines.

Le GGRF est à la base de pratiquement tous les aspects de la collecte et de la gestion de l'information spatiale et de la surveillance globale de la Terre. Il est impératif d'assurer sa durabilité et son amélioration.

En conséquence, le groupe de travail sur la gouvernance du sous-comité sur la géodésie propose de créer un Centre d'excellence géodésique mondial (CEGM) sous les auspices de l'UN-GGIM avec pour mission de contribuer activement à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Repère de référence géodésique mondial pour un développement durable » (A/RES/69/266). Le groupe de travail est d'avis que la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) sera plus probable avec la création d'un CEGM pour superviser et faciliter l'établissement du meilleur GGRF possible.

Le CEGM servirait de centre opérationnel pour appuyer les objectifs de l'UN-GGIM et du sous-comité sur la géodésie (SCG), avec trois priorités thématiques initiales : renforcer la coopération mondiale; assurer la coordination opérationnelle; fournir une assistance technique et renforcer les capacités. Il pourrait également servir de point focal pour la communauté géodésique existante, les États Membres de l'ONU (par l'intermédiaire de l'UN-GGIM) et la communauté des utilisateurs pour coopérer dans le cadre d'un mécanisme de gouvernance transparent et efficace.

Dans son rapport à la huitième session, le SCG a recommandé que l'UN-GGIM examine : 1) l'établissement d'une convention du GGRF des Nations Unies pour renforcer le domaine de la géodésie, 2) la création d'une entité de coordination opérationnelle et 3) un compte fiduciaire pour permettre la gestion des fonds des donateurs à l'appui des coûts opérationnels.



La nécessité de renforcer les mécanismes de gouvernance du GGRF à court et à moyen terme s'accroît chaque jour davantage. Toutefois, l'élaboration d'une convention est une tâche à très long terme qui exige beaucoup de ressources. En outre, une convention ne garantirait pas un soutien financier à une entité de coordination opérationnelle. Par conséquent, étant donné les défis immédiats auxquels le GGRF est confronté, et pour éviter qu'il ne se dégrade davantage, le groupe de travail estime qu'un mécanisme approprié doit être trouvé à court et moyen terme.

Les consultations avec le secrétariat de l'UN-GGIM ont montré que la création d'un centre d'excellence, en coopération avec un donateur consentant, fournirait le mécanisme nécessaire pour assurer les éléments de gouvernance que le SCG n'a pas déjà fournis. Les modalités exactes, y compris le rôle, le programme de travail et la gouvernance du CEGM, seront déterminées par des négociations entre le Bureau du Comité d'experts, le SCG et les donateurs financiers. Le SCG reconnaît la nécessité de travailler en étroite collaboration avec l'Association internationale de géodésie (AIG) et la Fédération internationale des géomètres (FIG), afin d'éviter la duplication des structures existantes du GGRF lors de la définition des modalités et des dispositifs de gouvernance pour le CEGM.

Table des matières

Sommaire	2
La géodésie soutient notre peuple et planète	4
Référencement de toute l'information géospatiale	4
Essentiel pour le positionnement par satellite.	4
Une base pour toutes les applications de positionnement.	4
En danger de dégradation	4
Défis à relever.	5
Trop peu de redondance	5
Besoin d'une coordination mondiale	5
Faibles bénéfices tirés des projets d'éducation, de formation et de renforcement des capacités.	5
Capacité de travail limitée du SCG	6
Centre d'excellence géodésique mondial	7
Modalités et dispositifs de gouvernance du CEGM	7
Mandat du dispositif de gouvernance	7
Dispositions financières	7
Sous les auspices de l'UN-GGIM	7
Collaboration avec des organisations géospatiales.	8
Poursuivre le travail.	8
Principales réalisations.	8
La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le GGRF	8
L'élaboration de la feuille de route du GGRF.	8
L'exposé de position sur la gouvernance	8
Options envisagées	9
Reprise des discussions sur l'établissement d'une unité de coordination	9
Rétroaction des consultations.	9
Cadre intégré d'information géospatiale.	9
Conception du CEGM.	10
Consultations	10
Conclusion	11

La géodésie soutient notre peuple et planète

Référencement de toute l'information géospatiale

Par la géodésie, nous mesurons la forme, la rotation et le champ gravitationnel de la Terre, ainsi que la façon dont ils changent. Nous vivons sur une planète dynamique. Sa surface apparemment solide est toujours en mouvement. Parce que la Terre est en mouvement constant, un point de référence précis - une position - est nécessaire pour effectuer des mesures sur presque tout. La géodésie fournit ce système de référence pour toute la planète - le Repère de référence géodésique mondial (GGRF). Toute l'information géospatiale doit être référencée au GGRF, ce qui nous permet d'établir un véritable lien entre les mesures et les positions prises n'importe où sur Terre et des mesures similaires prises à un autre moment ou à un autre endroit. Les avantages sociaux, économiques et environnementaux de la mise en œuvre du GGRF sont importants, tout comme son rôle dans le soutien du développement durable et de la construction d'un monde meilleur.

Essentiel pour le positionnement par satellite

Le GGRF soutient toute la technologie de positionnement par satellite et s'appuie sur une infrastructure terrestre essentielle et unique, répartie dans le monde entier, comprenant des observatoires et des stations de poursuite par satellite. L'infrastructure physique du GGRF est complétée par une coopération internationale de centres de traitement des données et d'équipes d'analyse au sein des gouvernements et de la communauté scientifique qui, sur une base continue et souvent en temps réel, fournissent des produits, des corrections et des modèles qui permettent l'établissement du GGRF ou l'accès à celui-ci.

Une base pour toutes les applications de positionnement

Les applications de positionnement basées sur la localisation sont de plus en plus essentielles pour le génie civil et la construction, l'automatisation industrielle, les transports, l'agriculture, les mines et les loisirs. Parce qu'il permet d'obtenir la position sous forme de coordonnées précises, le GGRF est la base d'une utilisation fructueuse et correcte de ces applications. En outre, les systèmes de navigation par satellite fournissent des services fondamentaux pour l'exploitation des réseaux électriques, des réseaux de télécommunications, des marchés financiers,



Photo: Björn-Owe Holmberg

la gestion des catastrophes et des situations d'urgence, les études environnementales et la recherche scientifique. Le GGRF fournit également la plateforme à partir de laquelle les sciences de la Terre (comme les études sur le changement planétaire) peuvent être entreprises, pour surveiller les changements se produisant sur la planète sur laquelle nous vivons et dont nous dépendons. L'importance et les besoins envers le GGRF ne cessent de croître à mesure que de nouvelles applications géospatiales dans les services de localisation, le transport intelligent, l'agriculture de précision et l'automatisation industrielle émergent dans le monde entier.

En danger de dégradation

Cependant, le GGRF est vulnérable et risque de se dégrader en termes de précision requise et d'accessibilité par les utilisateurs. Un GGRF précis, stable et fiable exige une maintenance efficace de l'infrastructure, mais aussi la mise à niveau des instruments vers de nouvelles technologies et le développement de l'infrastructure existante et de nouveaux sites aux endroits non desservis par les réseaux existants. Collectivement, cela nécessite des investissements continus de la part de tous les pays. L'effort déployé pour assurer un traitement des données de haute qualité et de haute intégrité souffre d'un manque de redondance et de budgets insuffisants pour assurer la cohérence et permettre l'application des nouveaux développements technologiques. Malheureusement, la concurrence de plus en plus vive avec d'autres besoins sociétaux importants menace la durabilité du GGRF, augmentant ainsi le risque de dégradation.

Défis à relever

Trop peu de redondance

Le développement et la durabilité du GGRF dépendent des contributions de nombreuses nations et souvent de plusieurs organisations au sein de ces nations. Ces contributions sont actuellement basées sur une collaboration offerte avec tous les efforts possibles, sans garantie contractuelle de continuité sur le long terme. Il est important de noter que certaines de ces contributions ne sont fournies que par un ou deux organismes à l'échelle mondiale, ce qui laisse certaines parties clés de la chaîne de valeur du GGRF avec très peu de redondance. Si, pour une raison ou pour une autre, ces organismes cessent leurs contributions et leurs activités, non seulement cela dégradera le GGRF, mais compromettra également les activités de l'industrie, de la science et de la société qui dépendent de la disponibilité du GGRF. Par exemple, la détermination continue des paramètres d'orientation de la Terre (POT) et du temps universel est cruciale pour l'exploitation des satellites de navigation et de nombreuses autres applications scientifiques et sociétales. L'évolution de la situation politique et les coupes budgétaires risquent de restreindre considérablement la production des POT, la raison en étant qu'il y a peu de redondance dans certaines parties du traitement des données de l'interférométrie à très longue base (ITLB), qui est essentiel pour la détermination continue des POT. Malheureusement, ce n'est pas seulement le cas pour l'interférométrie à très longue base, mais aussi pour d'autres techniques géodésiques. Il y a un besoin urgent de plus de durabilité et de redondance en ce qui concerne le GGRF.



Photo: Andrick Lal

Besoin d'une coordination mondiale

Plusieurs pays ont investi dans l'infrastructure de pointe du GGRF au cours des dernières années, mais cela ne suffit pas pour assurer la durabilité du GGRF à l'échelle mondiale, car il ne s'agit que d'une partie de la chaîne de valeur. Plus de dix États membres ont investi des sommes importantes dans une nouvelle technologie GGRF à forte intensité de données, mais la coopération avec les meilleurs efforts en matière de traitement et de stockage des données n'a pas la capacité et les moyens d'utiliser les données recueillies. Pour cette raison, il faudra probablement plusieurs années avant que cette nouvelle technologie puisse remplacer complètement l'ancienne, laissant les nouveaux équipements technologiques sous-utilisés. En même temps, l'équipement vieillissant est sous-performant ou en fin de vie utile et très vulnérable à des défaillances opérationnelles potentiellement graves. Pour remédier à cette situation, des efforts coordonnés doivent être entrepris pour améliorer la capacité opérationnelle, les capacités et la recherche sur toutes les composantes de la chaîne de valeur. Le défi réside dans le fait qu'il n'y existe pas une seule entité ou un seul pays pouvant avoir une vue d'ensemble afin de planifier et coordonner le travail et assurer un développement systématique et cohérent à l'échelle mondiale. Il en a résulté un déséquilibre important entre les investissements nationaux dans l'infrastructure physique et l'activité de coopération avec les meilleurs efforts en matière de traitement des données.

Faibles bénéfices tirés des projets d'éducation, de formation et de renforcement des capacités

L'effort d'éducation, de formation et de renforcement des capacités (EFRC) déployé par les États membres, les institutions et les organisations dans le domaine du GGRF a été et est encore substantiel et entrepris avec une expertise considérable et avec les meilleures intentions du monde. Toutefois, les questions posées par les États membres indiquent que, dans la plupart des pays, un renforcement supplémentaire des capacités est impératif pour l'utilisation du GGRF. Par exemple, les activités de l'EFRC qui aident les pays en développement à établir et à utiliser l'infrastructure géodésique, par exemple le GNSS, servent plusieurs objectifs importants, tant pour les pays en développement que pour le GGRF. Malheureusement, la situation a souvent été la suivante : lorsque la nation aidante se retire en laissant l'exploitation de l'équipement à la nation en développement, l'utilisation de l'infrastructure GGRF est interrompue ou, du moins, n'est pas optimale. Cela est dû au manque de connaissances ou de capacités géodésiques soutenues, ou d'autres ressources liées au GGRF dans les pays en développement. Cela peut aussi être dû à d'au-

Le Centre d'excellence géodésique mondial (CEGM) sera reconnu mondialement et aura trois priorités thématiques initiales : renforcer la coopération mondiale; assurer la coordination opérationnelle; fournir une assistance technique et renforcer les capacités.

Renforcer la coopération mondiale

- Veiller à ce que les organisations qui recueillent, gèrent et utilisent l'information géodésique jouent un rôle important dans le renforcement de la gestion de l'information géodésique et des infrastructures;
- Encourager les promoteurs de projets liés au GGRF à partager leurs expériences au niveau mondial.

Assurer la coordination opérationnelle

- Être le secrétariat du SCG et des organes directeurs du CEGM;
- Guider, coordonner et gérer la réalisation de la feuille de route du GGRF;
- Promouvoir et faciliter l'élaboration de politiques et de procédures claires qui engagent les États membres à ouvrir le partage des données géodésiques;
- Cartographier, analyser et corriger les faiblesses opérationnelles dans les chaînes de valeur du GGRF en vue de maintenir et d'améliorer ce dernier;
- Fournir des services de conseils, de coordination, de plaidoyer et d'appui à la gestion aux projets et activités qui remédient aux faiblesses de la chaîne de valeur du GGRF ou qui assurent la redondance;
- Lancer, faciliter, développer et coordonner des programmes pertinents de communication, de sensibilisation et de mobilisation pour soutenir et promouvoir le maintien et l'amélioration du GGRF.

Fournir une assistance technique et renforcer les capacités

- Identifier et fournir une assistance technique, le partage des connaissances et de la formation pour permettre aux nations de :
 - Renforcer les capacités et mettre en place l'infrastructure géodésique appropriée (en particulier le GNSS);
 - Mieux utiliser l'infrastructure du GGRF pour améliorer la prospérité nationale et mondiale;
- Fournir des conseils, de la communication et un soutien à la gestion pour permettre aux pays de réaliser les projets et activités de développement du GGRF qui sont essentiels à la réalisation des ODD;
- Être dépositaire et favoriser les communautés de pratique pour l'exploration et le partage de l'information et le transfert des capacités et des connaissances spécialisées par le biais de la formation et de la documentation.

tres circonstances. Pour qu'un pays puisse utiliser l'infrastructure GNSS, il est indispensable d'avoir une connexion Internet et une alimentation électrique fiables. Cela démontre qu'une approche holistique est nécessaire pour assurer le succès des projets géodésiques de l'EFRC, ce qui nécessite une coordination mondiale efficace et continue, tout en reconnaissant les nuances régionales du renforcement des capacités.

Capacité de travail limitée du SCG

Le SCG a reconnu que, pour atteindre nos objectifs, des ressources humaines doivent être affectées à des tâches clés telles que la coordination, la sensibilisation et la communication. La deuxième réunion plénière du SCG à Deqing, en novembre 2018, a établi le Bureau du SCG. Cela a amélioré la capacité de travail du SCG, mais pas dans la mesure où le SCG dispose d'une capacité de travail suffisante pour plaider et coordonner la mise en œuvre de la feuille de route du GGRF dans les États membres.

La capacité de travail du Bureau est limitée, car tous les membres sont directeurs ou occupent des postes de direction au niveau national et doivent hiérarchiser les obligations que leur travail régulier leur impose, souvent en dehors des heures normales de travail pour le SCG. C'est également le cas des membres des cinq groupes de travail du SCG.



Les îles Gilbert de Kiribati. Photo : Andrick Lal

Solution

Le groupe de travail est d'avis que la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) sera plus probable avec la création d'un CEGM pour superviser et faciliter l'obtention du meilleur GGRF possible. Le groupe de travail propose donc de créer un Centre d'excellence géodésique mondial (CEGM) sous les auspices de l'UN-GGIM.

Centre d'excellence géodésique mondial

Il est proposé que l'objectif du CEGM soit de maintenir et d'améliorer le Repère de référence géodésique mondial (GGRF) en renforçant la capacité technique des organismes géospatiaux nationaux, ce qui leur permettrait de maintenir, d'améliorer et d'utiliser le GGRF pour améliorer sensiblement la prospérité nationale et mondiale et produire des informations fiables et durables sur les ODD. L'établissement du Centre contribuerait activement à la réalisation des ambitions de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Repère de référence géodésique mondial pour le développement durable » (A/RES/69/266), dans le but d'assurer le développement, la durabilité et le progrès du GGRF, ainsi que sa densification et son accès par tous les États membres. Le CEGM jouerait le rôle de centre opérationnel du GGRF, qui renforcerait les capacités de mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale, appuierait les objectifs de l'UN-GGIM et du SCG, fournirait une assistance technique et un renforcement des capacités, et faciliterait et encouragerait le libre partage des données géodésiques. Il renforcerait la capacité du SCG à gérer de manière efficace et effective la coopération mondiale dans le domaine de la géodésie et à mener des activités de plaidoyer et de sensibilisation.

Modalités et dispositifs de gouvernance du CEGM

Mandat du dispositif de gouvernance

Les modalités exactes, y compris le rôle, le programme de travail et la gouvernance du CEGM, seraient déterminées au moyen de négociations entre le Bureau du Comité d'experts, le SCG et les donateurs financiers.

Dispositions financières

L'établissement de l'EMEG est subordonnée à l'obtention d'un financement approprié de la part d'un ou de plusieurs États membres donateurs. Le CEGM pourrait



Nations Unies, New York. Photo : Anne Jørgensen

être soit hébergée par un pays et avoir une structure organisationnelle centralisée, soit avoir une structure organisationnelle répartie avec un siège dans un État membre particulier et des contributions uniques d'autres États membres.

Sous les auspices de l'UN-GGIM

Pour assurer la visibilité et la transparence, le CEGM rendrait compte de ses activités techniques dans le rapport annuel du SCG à la session plénière de l'ONU-GGIM, afin que les États membres et les autres parties prenantes soient informés des efforts en cours et puissent contribuer aux discussions et aux orientations que le CEGM pourrait prendre. Les rapports opérationnels (financiers et redditionnels des opérations) du CEGM seront présentés à la Division de statistique par l'intermédiaire du Bureau de l'ONU-GGIM. Le mécanisme de gouvernance mis en place pour le CEGM par le Bureau de l'ONU-GGIM, le SCG et les donateurs financiers assurerait un contrôle supplémentaire.

Collaboration avec des organisations géospatiales

Le SCG reconnaît la nécessité de travailler en étroite collaboration avec l'Assemblée de l'Association internationale de géodésie (AIG) et la Fédération internationale des géomètres (FIG), afin d'éviter la duplication des structures de gouvernance existantes du GGRF lors de la définition des modalités et des dispositifs de gouvernance du CEGM.

Parmi les options possibles pour un contrôle supplémentaire du CEGM figure la création d'un Conseil mondial de gouvernance géodésique, avec une représentation appropriée des Nations Unies et des donateurs, qui assurerait un contrôle stratégique et une gouvernance au plus haut niveau et garantirait un niveau approprié de dialogue entre institutions. En outre, la création d'un Comité consultatif international plus orienté sur les aspects techniques et opérationnels pourrait s'avérer utile. Il pourrait avoir une structure qui assure que les organisations qui recueillent, gèrent et utilisent l'information géodésique ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la gestion de l'information et de l'infrastructure géodésiques.

Poursuivre le travail

Cet exposé de position vise à faire avancer le débat sur le mécanisme de gouvernance approprié pour la géodésie mondiale. Il n'est pas prévu de fournir les dispositifs et les modalités définitifs du CEGM, car ceux-ci devront être déterminés en consultation avec les donateurs financiers potentiels et la communauté géodésique dans son ensemble. En raison de la complexité de cette question et du grand nombre de contributeurs à la production et à la diffusion du GGRF, le groupe de travail a l'intention de poursuivre ses larges consultations sur les meilleures options pour la création du CEGM. Le groupe de travail demande donc au Comité d'experts d'approuver la poursuite des travaux sur cette question en vue de la dixième session.

Principales réalisations

La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le GGRF

À sa troisième session, en juillet 2013, déjà conscient de la demande croissante de services de positionnement plus précis et de l'importance économique du développement et de la viabilité du GGRF, le Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM) a convenu que des mesures devraient être prises pour faciliter la présentation d'une résolution à l'Assemblée générale, qui doit

être faite à sa soixante-neuvième session, pour obtenir un appui et un engagement au niveau le plus élevé en vue de renforcer le GGRF. Le 26 février 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution (A/RES/69/266) intitulée « Repère de référence géodésique mondial pour le développement durable ». La résolution reconnaît l'importance de la coopération internationale, car aucun pays ne peut y parvenir seul, pour réaliser le GGRF et les services qui sous-tendent la technologie du GNSS et fournir un cadre pour toutes les activités géospatiales, en tant que facteur clé de l'interopérabilité des données spatiales, de la réduction des catastrophes et du développement durable. La résolution invitait en outre les États membres à s'engager à améliorer et à entretenir l'infrastructure géodésique nationale appropriée en tant que moyen essentiel d'améliorer le GGRF, et à s'engager dans une coopération multilatérale qui comblerait les lacunes et les doubles emplois en matière d'infrastructure en vue de la création d'un GGRF plus durable.

L'élaboration de la feuille de route du GGRF

L'Assemblée générale a pris note avec satisfaction de l'élaboration d'une feuille de route pour la géodésie mondiale qui traite des éléments clés relatifs au développement et à la viabilité du GGRF. L'année suivante, le groupe de travail sur le GGRF a élaboré la feuille de route du GGRF, qui a été adoptée par l'UN-GGIM à sa sixième session en août 2016. De manière informative, la feuille de route du GGRF a révélé à l'UN-GGIM la vulnérabilité du GGRF. En 2016, l'UN-GGIM a noté la nécessité d'une structure de gouvernance appropriée pour le GGRF afin de mettre en œuvre efficacement la feuille de route. En outre, l'UN-GGIM a demandé au nouveau sous-comité sur la géodésie (SCG) d'élaborer un exposé de position pour définir les dispositifs de gouvernance appropriés pour le Repère de référence géodésique mondial, tout en équilibrant les besoins en matière de durabilité, d'investissement et de partage des données ».

L'exposé de position sur la gouvernance

Un premier projet d'itération du document de synthèse sur les « Dispositifs de gouvernance appropriés pour soutenir le GGRF » a ensuite été préparé et a servi de document de référence pour le rapport du SCG à la huitième session du GGIM des Nations Unies en août 2018. En réponse aux discussions productives et aux interventions productives des délégations, l'UN-GGIM a suggéré, dans sa décision 8/103, que le SCG entreprenne une vaste consultation sur le document de synthèse pendant la période intersessions et fournisse une mise à jour au Comité d'experts à sa neuvième session en 2019.



Plusieurs défis ont été discutés lors de la deuxième réunion plénière du Sous-comité sur la géodésie à Deqing. Photo : Anne Jorgensen

Options envisagées

Reprise des discussions sur l'établissement d'une unité de coordination

Lors de la deuxième réunion plénière du SCG à Deqing, en novembre 2018, plusieurs défis concernant l'infrastructure du GGRF étaient à l'ordre du jour. Pour donner suite à ces discussions, le groupe de travail, ayant approfondi la question, a constaté que la situation était encore plus grave et a demandé une action immédiate. Au cours des deux dernières années et demie, le groupe de travail a étudié et examiné plusieurs mécanismes de gouvernance susceptibles de renforcer le cadre de gouvernance du GGRF : une organisation intergouvernementale (OIG), une convention des Nations Unies, une unité de coordination et un fonds fiduciaire. Pour cette raison, le groupe de travail savait que même si une OIG ou une convention sont des outils puissants qui garantissent un engagement à long terme, leur mise en place prendrait trop de temps, étant donné l'urgence de la situation. Le GGRF doit être renforcé à court et moyen terme. Le groupe de travail se retrouvait donc avec les deux options : 1) une unité de coordination et 2) un fonds en fiducie, et l'idée de combiner ces deux mécanismes de gouvernance en un seul mécanisme de gouvernance a commencé à germer.

Rétroaction des consultations

Pour obtenir des conseils sur la pertinence des mécanismes de gouvernance recommandés dans la première ébauche de l'exposé de position, le groupe de travail s'est penché sur les commentaires recueillis lors des consultations sur l'exposé de position. Lors de la huitième session de l'UN-GGIM, il n'y a pas eu de consensus entre les États membres concernant l'établissement d'une convention, mais il y a eu des interventions en faveur de la nécessité d'étudier la création d'une entité de coordination et d'un fonds fiduciaire. En outre, après la huitième session, l'UN-GGIM Amériques a écrit au SCG pour lui faire part de son accord sur la nécessité d'établir une entité de coordination qui puisse coordonner la mise en œuvre de la feuille de route du GGRF dans les États membres.

Cadre intégré d'information géospatiale

En approfondissant ses recherches, le groupe de travail a pris connaissance du Cadre intégré d'information géospatiale (IGIF). Lors de l'examen de l'ébauche de guide sur la gouvernance et les institutions de l'IGIF, le groupe de travail a trouvé des arguments supplémentaires en faveur de la création d'un organe de coordination indépendant représentant les besoins mondiaux. En outre, l'IGIF a souligné qu'il est fortement recommandé qu'un organe directeur en information géospatiale ait

une structure qui reconnaisse que les organisations qui collectent, gèrent et sont d'importantes utilisatrices d'informations géospatiales ont un rôle important à jouer.

Conception du CEGM

Le premier Congrès des Nations Unies sur l'information géospatiale à l'échelle mondiale s'est tenu à Deqing en Chine du 19 au 21 novembre 2018. En publiant la Déclaration Moganshan à la clôture du Congrès, les participants ont supporté l'établissement de Centres d'excellence mondial du savoir géospatial, incluant un à Deqing, pour promouvoir et bâtir la capacité et le potentiel géospatial mondial, développer des centres d'innovation et de connaissance visant à exploiter des méthodes, technologies et analyses contemporaines de l'information géospatiale, faciliter l'accès à l'information régionale et mondiale et des sources de données incluant les observations terrestres, ainsi qu'améliorer et renforcer la gestion nationale de l'information géospatiale afin d'assister les pays en développement qui implémentent les ODD.

En mars 2019, le groupe de travail a pris connaissance de l'intention d'établir un Centre d'excellence mondial du savoir géospatial en Chine. S'inspirant de ce qui précède, le groupe de travail a déterminé le choix possible d'établir un Centre d'excellence géodésique mondial (CEGM), sous les auspices de l'UN-GGIM. Le CEGM jouerait le rôle de centre opérationnel du GGRF à l'appui des objectifs de l'UN-GGIM et du SCG, avec trois priorités thématiques initiales : 1) renforcement de la coopération mondiale, 2) coordination du GGRF et 3) fourniture d'une assistance technique et renforcement des capacités. Lors de la réunion non officielle du SCG à Vienne le 10 avril 2019, le groupe de travail a présenté l'idée d'établir un CEGM qui compléterait les dispositifs de gouvernance actuelles du SCG, afin de mettre en œuvre les décisions

énoncées dans la résolution de l'Assemblée générale intitulée « Un Repère de référence géodésique mondial pour un développement durable ». Le SCG a appuyé cette idée et a demandé au groupe de travail de l'approfondir.

Consultations

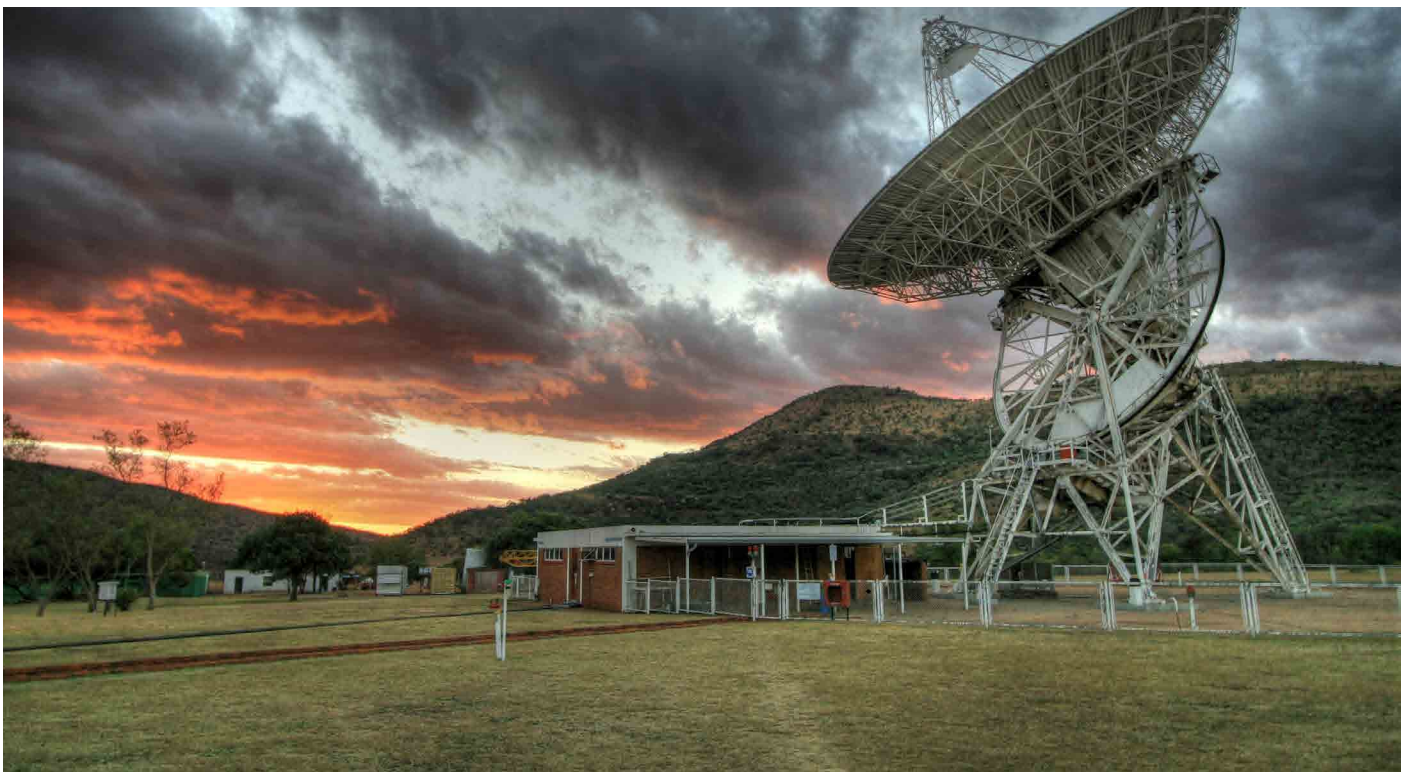
Lors de la huitième session de l'UN-GGIM, plusieurs États membres ont indiqué dans leurs interventions qu'ils soutenaient l'approche consistant à étudier la nécessité de créer une entité opérationnelle professionnelle. Plus de dix États membres ont soutenu l'établissement d'une convention. Toutefois, d'autres craignaient qu'il ne s'agisse pas d'un mécanisme de gouvernance approprié pour le GGRF. Après la huitième session de l'UN-GGIM, l'UN-GGIM Amériques a pris contact avec le SCG et a fait part de ses commentaires sur l'exposé de position sur la gouvernance. Les commentaires étaient exhaustifs et constructifs et ont donné lieu à de bonnes discussions au sein du SCG. En février, le SCG a assisté à la réunion annuelle des États arabes de l'ONU-GGIM et a présenté les conclusions du document de synthèse. Par la suite, l'exposé de position a été envoyé aux présidents régionaux de l'UN-GGIM Europe et Afrique. D'après les commentaires recueillis lors de ces dernières consultations, cette méthode de consultation n'était pas optimale. Pour cette raison, et dans le cadre du processus de consultation, un forum sur cet exposé de position sera organisé le 6 août, en marge de la neuvième session.

Conclusion

Une ébauche de cet exposé de position a été envoyée le 11 juin 2019 aux 42 membres du SCG, à la NASA, à l'AIG et à la FIG pour consultation. D'après les commentaires recueillis lors de cette consultation, le groupe de travail du SCG sur la gouvernance recommande ce qui suit :

Créer un Centre d'excellence géodésique mondial (CEGM) sous les auspices de l'UN-GGIM, sous réserve de l'identification d'un ou

de plusieurs donateurs financiers, avec pour mission de contribuer activement à réaliser les ambitions de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Repère de référence géodésique mondial pour le développement durable » (A/RES/69/266) et à travailler ensuite avec le Bureau de l'UN-GGIM et le donateur financier pour déterminer les modalités du CEGM.



Observatoire de Hartbeesthoek, Afrique du Sud. Photo : Thomas Abbott